

# Gestion de la paie, le B.A-BA

---

## Métier – Ressources humaines

### Description :

Les bonnes pratiques dans la gestion des salaires de votre collectivité.

### Objectifs :

Être capable d'expliquer et de concevoir la paie de vos agents sans votre logiciel de façon à identifier les éventuels problèmes. Comprendre et appliquer les différentes règles en fonction de la catégorie de vos agents (fonctionnaires, contractuels de droit public, contractuels de droit privé).

### Programme :

- Gérer la paie au sein de votre collectivité.
- Les éléments constitutifs de la rémunération : comprendre les différentes lignes sur le bulletin de salaire des agents en fonction de leur statut (régime indemnitaire, NBI, congés de maladie, congés annuels ...).
- Les charges sociales : versement des cotisations aux différentes caisses, application des taux. Les règles à retenir. Le prélèvement à la source.
- Les indemnités des élus : en principe, les mandats municipaux sont exercés à titre gratuit. Toutefois, pour compenser les charges et les pertes de revenus liées à l'exercice de ces mandats, la loi prévoit une indemnisation pour les maires, les adjoints et certains conseillers municipaux. En comprendre les rouages.

### Durée :

- 1 journée

### Public :

- Tout agent en charge de la paie

### Prérequis :

- Aucun prérequis n'est nécessaire

### Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité (exemple des différents bulletins).
- Remise d'un support de formation